



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME

Reconnue d'utilité publique
Agréée ministères des sports et du tourisme



Amicale Cyclotouriste d'Ille-et-Rance

ACIR - Mairie - 35190 TINTENIAC

acir35.tinteniace@gmail.com

<https://www.velo-tinteniace.fr/>



Comité Départemental
de Cyclotourisme
d'Ille-et-Vilaine

Tinténiac, le 31 octobre 2023

Compte-rendu du Conseil d'Administration du vendredi 20 octobre 2023

Présents : Henri Guillard, Daniel Feudé, Guy Champalaune, Alain Gaboriau, Gérard Le Gall, Bernard Moubèche, Daniel Duclos, Jean Claude Paboeuf, Marie-Odile Lozé, Marie-Claude Chevalier, Michel Delaunay, Yvon Guédé, Daniel Chevalier, Jean Yves Rébillard, Evelyne Rescamp (complet)

Ordre du jour :

- préparation de l'assemblée générale du vendredi 10 novembre : bilans 2023, perspectives 2024,
- élections au C.A.
- questions diverses

Gérard ouvre la séance en remerciant les membres du conseil d'administration de leur présence à cette réunion de fin d'année. Le conseil d'administration est au complet, André Orvain n'ayant pas renouvelé son adhésion au club en 2023 malgré plusieurs relances. En application des statuts de l'association, il est donc considéré comme démissionnaire.

Le C.A. n'aura été réuni que 3 fois en cette année consacrée au Paris-Brest-Paris.

Renouvellement du CA :

Sont renouvelables en 2023 : Daniel Chevalier, Daniel Feudé, Henri Guillard, Jean-Claude Paboeuf. Tous les sortants sont candidats à un prochain mandat.

Pas d'autre candidat à ce jour parmi les adhérents. Un appel à candidature sera fait lors de la convocation à l'assemblée générale et quelques sollicitations sont à faire lors des prochaines sorties. ***Il important d'assurer un renouvellement au sein du conseil en intégrant les nouveaux adhérents pour prendre en compte l'évolution des attentes et assurer ainsi la pérennité de la structure. Toutes les candidatures seront donc bienvenues.***

Alain indique qu'il se retirera du bureau à la fin de cette année.

Henri confirme, comme annoncé l'an dernier, qu'il mettra un terme à sa fonction de secrétaire fin 2024 et qu'il souhaite organiser le passage de relai dès cette année (correspondance du club, renouvellement des licences, mise à jour du site internet).

Assemblée générale :

Après de multiples recherches de lieux et de dates, seul le restaurant Lucas de Cardroc a accepté de nous accueillir le **vendredi 10 novembre 2023**, mais à condition de servir au moins 40 repas. Vu la participation habituellement élevée et l'augmentation du nombre d'adhérents, le conseil valide le choix proposé par le bureau et choisit le menu (**35.90€**) ainsi que les plats qui seront servis.

Le Conseil d'administration décide que cette année, vu l'investissement de chacun dans la préparation du Paris-Brest-Paris et le succès de cette manifestation, la participation au repas sera limitée à **10€** pour les licenciés, leurs conjoints et leurs enfants.

Les inscriptions (avec le chèque) seront déposées chez Gérard avant le 28 octobre 2023 pour confirmer la réservation au restaurateur dans le délai imposé.

Seront également invités : Le maire (ou son représentant), le président de Groupama et Franck Geffault qui n'a pas pu participé au repas de clôture du PBP.

Henri contactera le correspondant Ouest France pour un article dans la presse locale.

Bilan de l'année :

- Augmentation du nombre d'adhérents vélo et marche (60 à ce jour)
- Bonne participation aux rendez-vous hebdomadaires (vélo et marche)
- 2 sorties vélo et 2 sortie marche sur la journée
- Quelques sorties inter-clubs mais peu de participations
- Pas de rassemblement Mai à Vélo
- Pas de randonnée de Printemps (annulation par manque de disponibilité)
- La semaine du CODEP
- La semaine fédérale
- Paris-Brest-Paris : Gros travail de préparation sur un nouveau site Globalement un succès avec un résultat financier inespéré mais le repas de clôture était décevant. Le problème récurrent du ménage n'a pas été réglé solutionné correctement.

Bilans financiers :

Evelyne commente les tableaux annexés

Paris-Brest-Paris : Toutes les factures n'ont pas été reçues (nettoyage notamment (1800€)) et les remboursements de l'ACP n'ont pas été validés. Le bilan a été transmis au Conseil départemental pour versement de la subvention (2500€). A ce jour le résultat s'élève à plus de **18 000€** plus l'ACP (3300€ en 2019, estimés à 11 000€ en 2023).

Budget annuel : le résultat est de **- 6500€**, grevé par l'achat de nouvelles tenues (5500€), les participations aux séjours 2022 (1250€) les sacs à dos pour les marcheurs (430€), les banderoles ACIR (390€). La vente des tenues a rapporté 2000€ (70% du prix d'achat). Le CODEP a versé 163€ (subvention banderoles) et la FFCT 187€ (augmentation du nombre de licenciés).

Le solde du compte chèque s'élevait à 33 359€ fin septembre auquel il faut ajouter celui du livret (à préciser pour l'AG).

L'utilisation des fonds sera à discuter lors de l'assemblée générale.

Questions diverses :

Téléthon 8-10 décembre : Gérard a participé à la 1ère réunion de préparation. Les organisateurs souhaitent que les activités soient regroupées sur le bord du canal, de Tinténiac à St Domineuc. Evitons l'éparpillement : un effet de concentration doit être recherché : Un aller-retour jusqu'à St Do plus une petite boucle de chaque coté du canal ou par Québriac ?

Randonnée de printemps 2024 : la date du 9 juin est retenue par le CODEP. Programme identique au projet 2023. A inscrire sur le site (Henri)

Séjour du CODEP (Sémur en Auxois) : du dimanche 12 au samedi 18 mai 2024 ; 100 places.

Ensemble à Paris : Réservé aux féminines (trop de candidat => problème d'organisation).

Bilan Paris-Brest-Paris : A Rennes, le samedi 18 novembre. Gérard et Jean-Yves y participeront.

Le secrétaire

Le Président

Henri Guillard

Gérard Le Gall